



Côte Landes Nature Tourisme

L'essentiel est ici

Taxe de séjour 2026

Catégorie d'hébergement	Tarif montant par nuit et par personne
Palaces	6.19 €
Hôtel de tourisme 5 étoiles, Résidence de Tourisme 5 étoiles, Meublé de tourisme 5 étoiles	2.16 €
Hôtel de tourisme 4 étoiles, Résidence de tourisme 4 étoiles, Meublé de tourisme 4 étoiles	2.16 €
Hôtel de tourisme 3 étoiles, Résidence de tourisme 3 étoiles, Meublé de tourisme 3 étoiles	1.44 €
Hôtel de tourisme 2 étoiles, Résidence de tourisme 2 étoiles, Meublé de tourisme 2 étoiles, Village vacances 4 et 5 étoiles	1.30 €
Hôtel de tourisme 1 étoile, Résidence de tourisme 1 étoile, Meublé de tourisme 1 étoile, Village vacances 1, 2, et 3 étoiles, Chambres d'hôtes	1.08 €
Terrain de camping et de caravanage classé 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristique équivalente, emplacement dans des aires de camping-cars et parcs de stationnement touristique par tranche de 24h	0.86 €
Terrain de camping et de caravanage classé 1 et 2 étoiles ou équivalent, ou tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristique équivalente, port de plaisance	0.29 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement, à l'exception des hébergements de plein air et des chambres d'hôtes (plafonnement fixé à 4,30€/nuit/personne)	7.20 %

EXONÉRATIONS OBLIGATOIRES • Les personnes de moins de 18 ans • Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune du territoire • Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

Pour tout renseignement : COTE LANDES NATURE TOURISME
administration@cotelandesnaturetourisme.com | 05 58 42 19 18